

Collectivité de VILLECERF

Conseillers afférents au conseil municipal : 15

Conseillers en exercice : 13

Conseillers qui ont pris part à la délibération : 13 (9 présents et 4 représentés)

Date de la convocation du conseil municipal : 28 novembre 2024

Date d'affichage : 28 novembre 2024

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-quatre, le 17 décembre, à 18 h

Le conseil municipal de la commune de Villecerf dûment convoqué, s'est réuni, en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de François DEYSSON, maire.

Présents : Emmanuel CENDRIER, François DEYSSON, Franck ÉTANCELIN, Fabien HERREMAN, Jacques ILLIEN, Mélanie LAMOTTE, Claude LAZARO, Nadia LEFAY, Patrick REBEYROL,

Pouvoirs : Jean-Paul LENFANT donnant pouvoir à Claude LAZARO ; Antonio TAPADAS donnant pouvoir à Patrick REBEYROL ; Carlos VALERO donnant pouvoir à Mélanie LAMOTTE ; Louis de ROYS donnant pouvoir à François DEYSSON

Absents : /

Secrétaire de séance : Jacques ILLIEN a été élu secrétaire de séance.

DÉLIBÉRATION 3.5/2024-172

OBJET : Adressage

Vu l'article L2121-29 du code général des collectivités territoriales qui dispose que "le conseil municipal règle par ses délibérations les affaires de la commune" ;

Vu l'article L2121-30 du code général des collectivités territoriales modifié par l'article 169 de la loi 3DS du 22 février 2022 qui dispose que "le conseil municipal procède à la dénomination des voies et lieux-dits, y compris les voies privées ouvertes à la circulation" et que "les communes mettent à disposition les données relatives à la dénomination des voies et la numérotation des maisons et autres constructions dans le cadre de la mise à disposition des données de référence prévue à l'article L. 321-4 du code des relations entre le public et l'administration" ;

Considérant la nécessité de renommer ou de renuméroter des voies de la commune pour faciliter l'adressage.

Considérant que l'adressage est un enjeu fondamental, pour faciliter ou améliorer la fourniture de services publics, tel que les secours et la connexion aux réseaux, et d'autres services commerciaux comme la délivrance du courrier et des livraisons, d'identifier clairement les adresses des immeubles ;

Considérant que, dans le cadre du déploiement de la fibre, les adresses doivent être uniques, localisables et non ambiguës ;

Considérant que toute adresse doit être composée d'une localisation GPS, d'un numéro, d'un type et d'un nom de voie ou d'un nom de lieu-dit ;

Considérant que la commune de VILLECERF a signé, le 8 novembre 2022, une convention avec la Poste déléguant à cette dernière la saisie des adresses communales dans la Base Adresses Nationale (B.A.N.)

Considérant que les élus de la commune de VILLECERF ont débattu, à de nombreuses reprises, sur le sujet de l'adressage et ont validé le principe de procéder au renommage et à la renumérotation des certaines voies et lieux-dits de la commune et autorisé l'engagement des démarches préalables à leur mise en œuvre ;

Considérant la nécessité d'avoir une numérotation valide pour chaque adresse, des arrêtés municipaux seront pris ;

Considérant la réunion publique qui s'est tenue le 14 juin 2024, en mairie de VILLECERF ;

Considérant la délibération 3.5/2024-159, prise par le conseil municipal de VILLECERF, le 24 juin 2024,

Considérant, qu'à la demande de la poste, cette délibération devait être complétée ;

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve et vote, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- ✓ Le renommage et la renumérotation des voies indiquées dans les tableaux et cartes en annexes ;
- ✓ Autorise le maire à signer toute pièce et prendre toute mesure se rapportant à ce dossier ;
- ✓ Précise que les nouvelles plaques de rues affectées par ces changements seront à la charge de la mairie ;
- ✓ Précise que les nouvelles plaques de numérotation pour les riverains qui ont changé de numéro seront à la charge de ces derniers.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme,

Acte rendu exécutoire après publication, le 18 décembre 2024, le maire, François DEYSSON



Tableau des modifications d'adresses

Attribution de numéro			
Référence cadastrale	Nom des propriétaires	Adresse actuelle	Adresse après délibération
0D 0736	Sandrine CHACHIGNON	Ferme de Trin	1 - Ferme de Trin
B 0013	Martine de ROYS	Château de Saint-Ange	1 - Château de Saint-Ange
B 0015	M. et Mme COIGNARD Fermes de Saint-Ange	Château de Saint-Ange	3 - Château de Saint-Ange
B 0012	Béatrice de ROYS-ROBINSON	Château de Saint-Ange	5 - Château de Saint-Ange

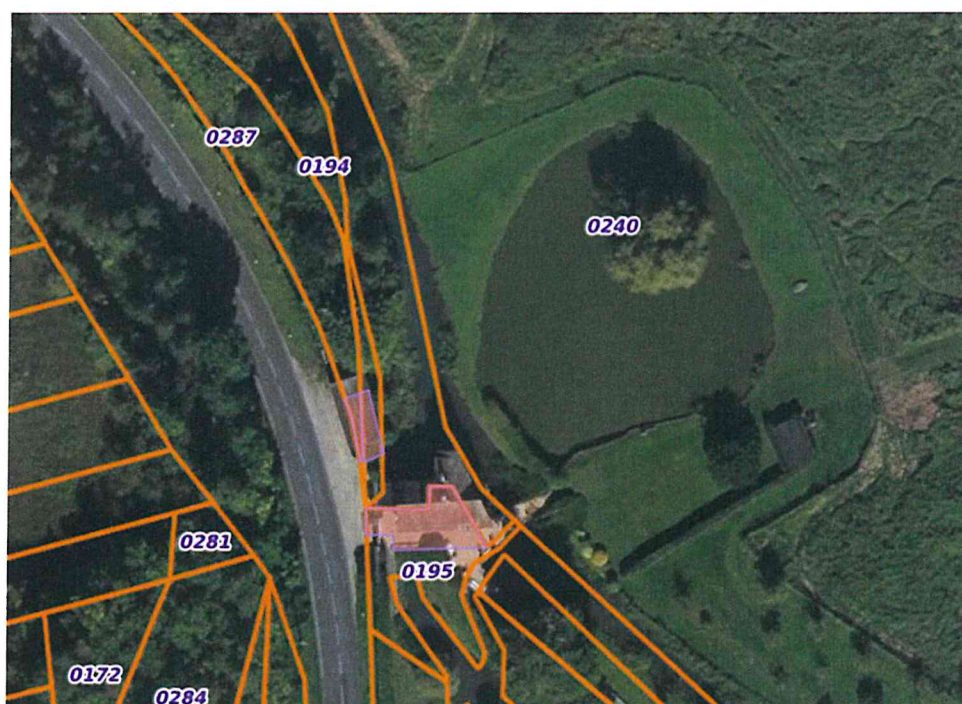
Changement de numéro			
Référence cadastrale	Nom des propriétaires	Adresse actuelle	Adresse après délibération
AC 0061	M. et Mme PEGUY Alain	69 rue Grande	69 bis Rue Grande
C 0195	M. et Mme LOUCHE Pascal	La Canarderie	1 Route de Moret
C 0200	BONICHON Pascal	7 Route de Moret	3 Route de Moret
C 0295	GUIROUB	11 Route de Moret	5 Route de Moret
AB 0140	CABART Laurent	9 Route de Moret	13 Route de Moret

Changement de nom de rue			
Référence cadastrale	Nom des propriétaires	Adresse actuelle	Adresse après délibération
AB 0240	M. et Mme BONNANS Marc	4 Rue de Rebours	4 Petite rue de la croix
AB 0274	Corinne SKRZYP	1 Rue de Rebours	1 Petite rue de la croix
AB 0298	Cabinet infirmier	3 Rue de Rebours	3 Petite rue de la croix
ZB 0236	M. et Mme IBANEZ Rodolphe	6 bis Chemin de Rebours	6 bis Chemin de Rebours
ZB 0218	M. et Mme ZELY Samuel	6 Chemin de Rebours ou route de Rebours	6 Chemin de Rebours
ZB 0237	M. et Mme NATTIER Jackie	8 Chemin de Rebours	8 Chemin de Rebours
ZB 0170	MALBEQUI Carole	10 Chemin de Rebours	10 Chemin de Rebours
ZB 0169	M. et Mme LAZARO Claude	12 Chemin de Rebours	12 Chemin de Rebours
ZB 0033	M. et Mme MICHAUT Pierre	14 Chemin de Rebours	14 Chemin de Rebours
ZB 0085	M. et Mme LOGAN Jean -François	1 Chemin de Rebours	1 Chemin de Rebours
ZB 0194	SANSOIS / BENALDOUGA	3 Chemin de Rebours	3 Chemin de Rebours
ZB 0189	M. et Mme MONTALBANO Nicolas	3 bis Chemin de Rebours	3 bis Chemin de Rebours
ZB 0188	AUBOIS / BOCCANFUSO	5 Chemin de Rebours	5 Chemin de Rebours
ZB 0187	M. et Mme DAMAS Alexandre	5 bis Chemin de Rebours	5 bis Chemin de Rebours
ZB 0186	M. et Mme DELANNOY Jacques	7 Chemin de Rebours	7 Chemin de Rebours
ZB 0185	M. et Mme SCHLAPPI Daniel	7 bis Chemin de Rebours	7 bis Chemin de Rebours
ZB 0184	M. et Mme TANGUY Pierre	9 Chemin de Rebours	9 Chemin de Rebours
ZB 0246	M. et Mme BONNEVIE Mickaël	9 D Chemin de Rebours	9 D Chemin de Rebours
ZB 0153	M. et Mme LAGORGETTE Jean-Marc	9 bis Route de Rebours	9 bis Chemin de Rebours
ZB 0154	JACHET Monique	11 Route de Rebours	11 Chemin de Rebours
ZB 0155	M. et Mme DHAISNE Christian	13 Route de Rebours	13 Chemin de Rebours
ZB 0156	LAVAUD Emmanuel	15 Route de Rebours	15 Chemin de Rebours
ZB 0157	POUYE Marie Cécile	17 Route de Rebours	17 Chemin de Rebours
ZB 0158	BOSTFAUCHER / COMADE	19 Route de Rebours	19 Chemin de Rebours
ZB 0159	SRUN / MULLER	21 Route de Rebours	21 Chemin de Rebours



Parcelles cadastrales
chemin de Rebours

Parcelles cadastrales chemin de Rebours
(anciennement route de Rebours)



Parcelles cadastrales
route de Moret (anciennement La Canarderie)



Parcelles cadastrales route de Moret

Parcelles cadastrales route de Moret



Parcelles cadastrales cour commune rue Grande



Parcelles cadastrales petite rue de la croix
(anciennement rue de Rebours)

Envoyé en préfecture le 17/12/2024

Reçu en préfecture le 17/12/2024

Publié le



ID : 077-217705011-20241217-35_2024_172-DE